

Programme de formation **MAC SST**

Prérequis

Etre titulaire d'un certificat d'acteur SST

Public

L'ensemble des personnels et des dirigeants ayant déjà eu une formation initiale

Les objectifs

Maintenir les compétences acquises lors de la formation initiale

Etre en mesure de porter secours et participer à la prévention des risques dans l'entreprise

Compétences développées

- Être capable de situer le cadre juridique de son intervention
- Être capable de réaliser une protection adaptée pour son intervention
- Être capable d'examiner la/les victime(s) avant/et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
- Être capable de faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ou l'établissement
- Être capable de secourir la/les victime(s) de manière appropriée
- Être capable de situer le rôle du SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Être capable de contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention
- Être capable d'informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise, de la/des situation(s) dangereuse(s) repérée(s)

Validation de la formation

Évaluation théorique et pratique selon la grille de certification des compétences de l'INRS.

Une attestation de formation est délivrée, ainsi qu'un certificat «SST», si le participant a passé, avec succès, les épreuves certificatives.

Partie théorique

Le SST et la santé au travail

- Le rôle du Sauveteur Secouriste du Travail
- les définitions en SST
- le cadre juridique du SST

L'alerte et la protection des populations

- L'alerte à la population
- réagir en cas d'attaque terroriste

La prévention des risques professionnels dans l'entreprise/établissement

- Les interlocuteurs en matière de prévention
- Conduite à tenir face à une situation à risque
- La description d'une situation dangereuse
- Les mesures de prévention et de protection
- Conduite à tenir face au risque de transmission du COVID19
- Conduite à tenir si un cas de COVID19 survient dans l'entreprise

Protéger

- Repérer les situations dangereuses et supprimer le danger ou isoler le danger
- Les dégagements d'urgence

Examiner

- Déceler une urgence vitale
- Faire transmettre ou transmettre les informations aux secours

Faire alerter ou alerter

- Les moyens d'alerte
- Les numéros d'urgence
- Le message d'alerte

Secourir

- La victime saigne abondamment
- La victime s'étouffe
- La victime se plaint de malaise
- La victime se plaint de brûlures
- La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
- La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
- La victime ne répond pas, mais elle respire
- La victime ne répond pas et ne respire pas

Partie pratique

La victime saigne abondamment

- Les saignements abondants
- Les gestes associés
- Cas particuliers (interrompre la circulation du sang du membre, corps étranger, saignement de nez, vomissements)

La victime s'étouffe

- L'obstruction grave ou partielle des voies aériennes
- Les gestes associés (pour les adultes, les enfants, les nourrissons, les femmes enceintes, etc.)

La victime se plaint de malaise

- La mise au repos
- Les signes du malaise
- L'AVC et l'accident cardiaque
- Le questionnement de la victime et des témoins
- Les cas particuliers (prise habituelle de médicament ou de sucre, malaises provoqués par la chaleur)

La victime se plaint de brûlures

- Les différents types de brûlures
- Conduite à tenir pour les brûlures thermiques, chimiques
- Cas particuliers : les brûlures électriques, les brûlures internes par ingestion ou inhalation

La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements

- Les traumatismes (cou, tête, etc.)
- Les traumatismes de membres
- Stabiliser le rachis cervical

La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment

- L'identification de la gravité d'une plaie
- Conduite à tenir pour les plaies graves
- Conduite à tenir pour les plaies simples
- Le conditionnement du segment de membre sectionné

La victime ne répond pas, mais elle respire

- La vérification de la conscience et de la respiration
- La libération des voies aériennes
- La PLS
- Les cas particuliers (le nourrisson, l'enfant, la victime présente des convulsions)

La victime ne répond pas et ne respire pas

- La prise en charge d'une victime qui ne répond pas et ne respire pas
- Les gestes associés pour les adultes, les enfants et les nourrissons
- La mise en œuvre d'un défibrillateur



Handicap

Après un entretien avec l'employeur et/ou le participant et si cela est réalisable, la formation pourra être adaptée

Organisation

Alternance entre théorie et pratique

Documents

Des livrets pédagogiques seront fournis aux apprenants

Engagement qualité 123-forma



Formateur SST certifié par l'INRS

Habilitation INRS

H32845/2024/SST-1/O/06

Sécurité

Les équipements de protection individuelle, si il y a lieu, sont à la charge de l'employeur et identifiés sur la convocation pour les formations inter



En intra, dans vos locaux

En inter, dans notre centre (entreprises mixées selon le nombre de participants)

DURÉE

7h
Validité 24 mois

RÉFÉRENCES

Articles R4141-3 -1
et R4224 15 du
Code du Travail,
l'INRS

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés interactifs, démonstrations ,
études de cas, mises en
situation...
Matériels de secourisme

EFFECTIF

4 minimum à 10
maximum